

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHANTEIX**

Le six décembre deux mille vingt deux à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

**Présents :** Jean MOUZAT - Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Isabelle BAUDRY - Eric LIVET - Jean-Marc SIMONEAU - Valérie BOUCHAREL - Evelyne LAVENU - Carla AFONSO DA CRUZ - Jean-Pierre VERGNE - Jean-François POUMIER

**Absents Excusés :** Catherine VIDAL - Thierry LANNES - Julien BARATAUD

**Absents :** néant

**Date de convocation :** 01 décembre 2022

Mme Isabelle BAUDRY est désignée **secrétaire de séance**.

**DELIBERATION N° 06122022**

**Contrats assurances GROUPAMA**

Monsieur le maire présente au conseil municipal, les projets de contrats transmis par M Vaillle, le conseiller GROUPAMA.

- Assurance renault trafic utilitaire	566,06€ TTC /an
- Assurance Villasure Multirisques	6 152,40€ TTC/an
- Assurance Titane pro tracteur Massey ferguson	349,71 € TTC/an
- Assurance Titane Pro tracteur tondeuse John deere	41,09€ TTC/an
- Assurance trateur tondeuse KUBOTA	146,74 TTC/an
- Assurance remorque Legrand	41,11€ TTC/an
- Assurance remorque leader	14,60€ TTC/an
- Assurance mission collaborateurs	335,00€ TTC/an

Le conseil municipal, après en avoir délibéré **DECIDE**, à l'unanimité :

- de **VALIDER** les propositions de contrats tel que présentées
- et d' **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents y afférent.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le Représentant de l'Etat et sa publication.

Le Maire,

Jean MOUZAT



Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture de TULLE le .....  
Publication le .....